BM es du MAIRE

février 2019

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue au 745, rue Gouin, le lundi 4 février 2019 à 19 h sous la présidence du maire, Bertrand Ménard, et en la présence de la mairesse suppléante, Cathy Varnier, de la conseillère Céline Bourbeau et des conseillers Guy Boutin, Clifford Lancaster, Charles Mallette, Gérard Tremblay, du directeur général et secrétaire-trésorier, Rémi-Mario Mayette ainsi que du directeur général adjoint Alexis Grondin-Landry.

PROJET D'ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE Le 4 février 2019 à 19 h

- Ouverture de la réunion 1.
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption des procès-verbaux 3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 14 janvier 2019
- Présentation des organismes et période de questions 4.
 - 4.1. Mme Sylvie Poirier Lumière de rue
 - 4.2. M. Rosaire Cabana Évaluation municipale
 - 4.3. M. Steven Claveau Déneigement du secteur Haut-Plateau

<u> Service récréatif – M. François Séguin</u> 5.

- 5.1. Commission des loisirs Adoption du procès-verbal de la réunion du 23 janvier 2019
- 5.2. Mme Justine Denis, recherchiste télé Émission « Comédie sur mesure » -Tournage à Richmond
- Gestion et administration 6.
 - Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux 6.1.
 - 6.1.1. Vacance du poste de journalier à l'aréna et voirie Attribution
 - 6.1.2. Ministère des Transports Demande d'ajout de la mention « Richmond » sur le panneau de signalisation à la sortie 85 de l'autoroute 55
 - 6.1.3. Communication Plus Changement d'une antenne de radiocommunications - Proposition
 - 6.1.4. Balayage et nettoyage des rues Appel d'offres Lancement
 - 6.1.5. Nettoyage des puisards Appel d'offres Lancement
 - 6.1.6. Réaménagement sécuritaire de la rue Craig et des intersections des 6^e et 7^e Avenues, entre la 6^e Avenue et la route 116/143 – Abandon du projet
 - 6.1.7. Rue Principale Sud Surveillance des travaux et contrôle des matériaux - Appel d'offres - Lancement
 - 6.2. Administration Direction générale
 - 6.2.1. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation -
 - Programmation de la TECQ Programmation révisée
 - Coiffure chez Gigi enr., A/S Mme Ginette Fredette Taxe d'affaires 6.2.2. 2016 et 2017 - Mauvaise créance
 - 6.2.3. MRC du Val-Saint-François Bannissement des sacs de plastique à usage unique sur le territoire de la MRC – Demande de résolution
 - 6.2.4. Société québécoise des infrastructures Demande de soumission pour l'entretien des électroménagers – Bail no. 09740 B02 00 – Projet no. D32779
 - 6.2.5. M. Řémi-Mario Mayette Vacances 2018 Demande de report
 - 6.2.6. M. Alexis Grondin-Landry Vacances 2018 Demande de report
 - 6.2.7. M. François Séguin Vacances 2018 Demande de report



- 6.2.8. M. Éric Therrien Vacances 2018 Demande de report
- 6.2.9. Fin de semaine des ventes-débarras 1^{er} et 2 juin 2019
- 6.2.10. Club Lions Richmond-Melbourne Demande de compensation pour les taxes 2019
- 6.2.11. MRC du Val-Saint-François Politique d'accueil des nouveaux arrivants et des immigrants – Tournée de consultations publiques
- 6.2.12. Promutuel Assurance M. Réal Guay, 488, rue du Collège Sud Dommages causés à la maison – Bris de conduite – Mise en demeure
- 6.2.13. Règlement no. 255 décrétant un emprunt de 1 750 000 \$ et une dépense de 1 750 000 \$ aux fins de divers travaux de remplacement de conduites d'eau potable et d'égouts, d'égouts pluviaux de surface, de pavage et de réfection de trottoirs sur la rue Principale Sud entre la rue Craig et les limites sud de la ville – Avis de motion
- 6.2.14. MRC du Val-Saint-François Escouade verte été 2019 Écopatrouilleurs
- 6.2.15. Gouvernement du Québec Cabinet du premier ministre Maintien des services destinés aux francophones de l'Ontario Accusé de réception
- 6.3. Police, incendies et sécurité civile
 - 6.3.1. Cour municipale de la MRC du Val-Saint-François Constats d'infraction émis du 2018-01-01 au 2018-12-31 en vertu des règlements municipaux
 - 6.3.2. MRC du Val-Saint-François CAUCA Entente Informations
- 7. <u>Demande d'aides financières et/ou techniques, d'autorisations, d'appuis, de dons,</u> <u>de publicités, de subventions et invitations diverses</u>
 - 7.1. Fondation Wales Tournoi de golf annuel Invitation
 - 7.2. Légion royale canadienne Vente verte Demande de don
 - 7.3. Club de patinage artistique Les Tourbillons de Richmond Spectacle de fin d'année – Demande de commandite
 - 7.4. M. Patrick Lefebvre Fondation Justin Lefebvre Match de hockey bénéfice – Demande
 - 7.5. Couvent Mont Saint-Patrice Aide financière annuelle Demande
 - 7.6. La Société St-Patrick de Richmond Parade annuelle Demande d'autorisation et d'aide technique
 - 7.7. Mme Cynthia Pigeon Ballets classiques de Richmond Soirée-bénéfice Invitation
 - 7.8. Tournoi national atome Mousquiri Demande de commandite
 - 7.9. Paroisse Sainte-Bibiane « La Balade des clochers » Demande de commandite
 - 7.10. Association régionale de camping et de caravaning du Centre du Québec/Estrie Parade de la St-Patrick Demande d'aide technique
 - 8. <u>Correspondances diverses</u>
 - 8.1. Comité des paniers de Noël Distribution des paniers de Noël Remerciements et statistiques 2018
 - 8.2. Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke – Partenariat de Transplant Québec avec le milieu municipal en faveur du don d'organes – Promotion du don d'organes auprès des citoyens – Demande
 - 8.3. Cooptel Projet de construction d'un réseau de fibre optique
 - 8.4. La Mutuelle des municipalités du Québec Ristourne 2018
 - 8.5. École St-Francis Marché de Noël Remerciements
 - 9. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)

Initiales du MAIRE Initiales du SEC-TRES. No de resolution ou annotation	Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond
С	10. Factures à être approuvées par le conseil municipal – Principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
	11. Affaires nouvelles 11.1. Salon de l'emploi - Félicitations
	12. Levée de la réunion
	1. OUVERTURE DE LA RÉUNION
	Le maire constate le quorum, souhaite la bienvenue aux gens présents dans la salle ainsi qu'aux élus et procède à l'ouverture de la séance.
2019-02-04-01	2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
)	<u>IL EST</u> proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Bourbeau et <u>RÉSOLU</u> unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. (Adoptée)
	3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
2019-02-04-02	3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 14 janvier 2019
	<u>ATTENDU QUE</u> le procès-verbal de l'assemblée régulière du 14 janvier 2019 a été remis aux membres du conseil; <u>IL EST</u> proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et <u>RÉSOLU</u> à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de ladite assemblée régulière soit adopté tel que rédigé. (Adoptée)
	4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS
	À l'invitation du maire, les citoyens présents sont invités à faire part de leurs demandes ou commentaires concernant les dossiers municipaux.
)	<u>4.1 Mme Sylvie Poirier – Lumière de rue</u>
	Mme Sylvie Poirier demande quand la lumière de rue sera changée entre le 403 et 417, rue Principale Sud. Le directeur lui mentionne qu'il fera un suivi auprès du directeur du Service des travaux publics.
	<u>4.2 M. Rosaire Cabana – Évaluation municipale</u>
	M. Cabana demande pourquoi l'évaluation municipale est aussi élevée pour les terrains. Le maire le réfère aux évaluateurs JP Cadrin puisque nous ne sommes pas en mesure d'expliquer les principes d'évaluation. M. Hubert Royer mentionne que c'est la même chose pour les terres agricoles situées sur le territoire de la municipalité du Canton de Melbourne.
	<u> 4.3 M. Steven Claveau – Déneigement du secteur Haut-Plateau</u>
	M. Claveau questionne les méthodes de déneigement du secteur Haut-Plateau, particulièrement sur la côte de la rue des Sous-Bois.
\supset	



2019-02-04-03

5. SERVICE RECRÉATIF – M. FRANÇOIS SÉGUIN

5.1. Commission des loisirs – Adoption du procès-verbal de la réunion 23 janvier 2019

<u>IL EST</u> proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Mallette et <u>RÉSOLU</u> à l'unanimité par les conseillers que le conseil municipal adopte le procèsverbal de la réunion de la Commission des loisirs qui s'est tenue le 23 janvier 2019, concernant les équipements et services municipaux, et qu'il entérine chacune des décisions et recommandations qui y sont contenues. (Adoptée)

5.2 Mme Justine Denis, recherchiste télé – Émission « Comédie sur mesure » -Tournage à Richmond

Le directeur explique qu'une équipe de télévision viendra faire un tournage pour l'émission « Comédie sur mesure » diffusée sur Z-Télé au cours du printemps ou de l'automne prochain.

6. GESTION ET ADMINISTRATION

6.1. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux

2019-02-04-04

6.1.1. Vacance du poste de journalier à l'aréna et à la voirie - Attribution

<u>IL EST</u> proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Boutin et <u>RÉSOLU</u> à l'unanimité par les conseillers d'attribuer le poste de journalier à l'aréna et à la voirie au salarié permanent actuellement affecté au Service récréatif, M. Jonathan Eastman, suite à sa candidature soumise et que son transfert à ce poste se fasse le 5 février 2019. (Adoptée)

6.1.2. Ministère des Transports – Demande d'ajout de la mention « Richmond » sur le panneau de signalisation à la sortie 85 de l'autoroute 55

Une correspondance du ministère des Transports informe les élus qu'il n'est pas dans les règles d'ajouter la mention « Richmond » sur le panneau de signalisation à la sortie 85 de l'autoroute 55. Ces règles font référence à des facteurs générateurs de trafic, dont la population, la main-d'œuvre, la capacité d'accueil touristique ainsi que la distar jusqu'à la municipalité à partir de l'échangeur.

2019-02-04-05

6.1.3. Communication Plus – Changement d'une antenne de radiocommunications - Proposition

<u>IL EST</u> proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Bourbeau et <u>RÉSOLU</u> à l'unanimité par les conseillers de retenir la soumission de Communication Plus, au montant de 7 380 \$, taxes en sus, pour procéder au déménagement et au changement des infrastructures de communication afin de les rendre conformes aux nouvelles exigences du ministère des Transports. (Adoptée)

2019-02-04-06

-04-06 **<u>6.1.4. Balayage et nettoyage des rues – Appel d'offres - Lancement</u>**

<u>IL EST</u> proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Lancaster et <u>RÉSOLU</u> à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le directeur du Service des travaux publics, parcs et immeubles à procéder au lancement des appels d'offres pour le balayage et le nettoyage des rues. (Adoptée)

2019-02-04-07 6.1.5. Nettoyage des puisards – Appel d'offres - Lancement

<u>IL EST</u> proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Bourbeau et <u>RÉSOLU</u> à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le directeur du Service des travaux

Initiales du MAIRE Initiales du SEC-TRES No de résolution ou annotation	Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond
C	publics, parcs et immeubles à procéder au lancement des appels d'offres pour le nettoyage des puisards. (Adoptée)
2019-02-04-08	<u>6.1.6. Réaménagement sécuritaire de la rue Craig et des intersections des 6° et 7° Avenues, entre la 6° Avenue et la route 116/143 – Abandon du projet</u>
	<u>CONSIDÉRANT</u> l'appel d'offres lancé en vertu de la résolution no. 2017-07-03-12 pour le réaménagement sécuritaire de la rue Craig et des intersections des 6 ^e et 7 ^e Avenues, entre la 6 ^e Avenue et la route 116/143;
	<u>CONSIDÉRANT</u> le mandat accordé à Avizo experts-conseils pour la réalisation des plans et devis;
	CONSIDÉRANT que le projet initial était évalué à 120 000 \$;
	<u>CONSIDÉRANT</u> que la Ville de Richmond était admissible à une contribution financière gouvernementale maximale de 75% des coûts dans le cadre du programme « Réhabilitation du réseau routier local – volet Redressement des infrastructures routières locales »;
	<u>CONSIDÉRANT</u> que les travaux de la firme Avizo démontrent que les travaux sont d'une ampleur telle que des investissements de plus d'un million de dollars seraient nécessaires;
	<u>CONSIDÉRANT</u> que le tronçon de la rue Craig, visé par les travaux de réaménagement sécuritaire ne nécessitent pas de travaux de resurfaçage ou de changement des conduites d'aqueduc et d'égout;
	POUR CES MOTIFS,
	IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Lancaster et <u>RÉSOLU</u> unanimement par les conseillers de ne pas aller de l'avant avec le projet de réaménagement sécuritaire de la rue Craig et des intersections des 6 ^e et 7 ^e Avenues, entre la 6 ^e Avenue et la route 116/143; de faire savoir au ministère des Transports du Québec cette décision et de retirer la demande d'aide financière déposée dans le cadre du programme « Réhabilitation du réseau routier local – volet Redressement des infrastructures routières locales ». (Adoptée)
2019-02-04-09	<u>6.1.7. Rue Principale Sud – Surveillance des travaux et contrôle des matériaux – Appel d'offres - Lancement</u>
	<u>IL EST</u> proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Lancaster et <u>RÉSOLU</u> unanimement par les conseillers d'autoriser le directeur général à procéder au lancement d'un appel d'offres pour la surveillance des travaux et contrôle des matériaux pour les travaux à être réalisés sur la rue Principale Sud. (Adoptée)
	6.2. Administration – Direction générale
2019-02-04-10	<u>6.2.1. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - Programmation de la TECQ – Programmation révisée</u>
	ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;
)	<u>ATTENDU QUE</u> la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
	3780



<u>IL EST</u> proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par la conseillère Varnier <u>RÉSOLU</u> unanimement par les conseillers:

- <u>OUE</u> la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- <u>QUE</u> la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- <u>QUE</u> la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée darune lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- <u>QUE</u> la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- <u>QUE</u> la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- <u>QUE</u> la municipalité atteste, par la présente résolution, que la programmation des travaux présentée ci-dessous comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 décembre 2018.

TAXES SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC (TECQ) – 2014 – 2018

Priorité 1 - Installation, mise	aux normes et mise à niveau de	es équipements d'eau potable et	d'assainissement des eaux
Exercice	Coûts des	Coûts des	
financier	travaux prévus	travaux réalisés	Total
2014-2015	0\$	10 787 \$	10 787 \$
2015-2016	0\$	159 547 \$	159 547 \$
2016-2017	0\$	39 890 \$	39 890 \$
2017-2018	0\$	696 656 \$	696 656 \$
2018-2019	0\$	166 785 \$	166 785 \$

Priorité 2 – Études visant à améliorer la connaissance des infrastructures municipales

Exer	cice	Coûts des	Coûts des	
fina	ncier	travaux prévus	travaux réalisés	Total
2014	4-2015	0\$	0\$	0\$
201	5-2016	0\$	29 515 \$	29 515 \$
201	6-2017	0\$	4 565 \$	4 565 \$



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

0\$	0\$	0\$
0\$	0\$	0\$
	0\$ 0\$	0\$ 0\$

Priorité 3 – Renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout

Exercice	Coûts des	Coûts des	
financier	travaux prévus	travaux réalisés	Total
2014-2015	0\$	0\$	0\$
2015-2016	0\$	0\$	0\$
2016-2017	0\$	0\$	0\$
2017-2018	0\$	0\$	0\$
2018-2019	0\$	0\$	0\$

Priorité 4 – Matières résiduelles, amélioration énergétique et infrastructures municipales Sommaire des coûts des travaux du MAMH

Exercice	Coûts des	Coûts des	
financier	travaux prévus	travaux réalisés	Total
2014-2015	0\$	0\$	0\$
2015-2016	0\$	0\$	0\$
2016-2017	0\$	0\$	0\$
2017-2018	0\$	0\$	0\$
2018-2019	0\$	60 606 \$	60 606 \$

Sommaire des coûts des travaux du MTQ

Exercice	Coûts des	Coûts des	
financier	travaux prévus	travaux réalisés	Total
2014-2015	0\$	0\$	0\$
2015-2016	0\$	0\$	0\$
2016-2017	0\$	0\$	0\$
2017-2018	0\$	0\$	0\$
2018-2019	0\$	11 936 \$	11 936 \$

Coût total des travaux – Priorités 1 à 4

Coûts des	Coûts des	
travaux prévus	travaux réalisés	Total
0\$	10 787 \$	10 787 \$
0\$	189 062 \$	189 062 \$
	0\$	travaux prévus travaux réalisés



2016-2017	0\$	44 455 \$	44 455 \$
2017-2018	0\$	696 656 \$	696 656 \$
2018-2019	0\$	239 327 \$	239 327 \$
		TOTAL :	1 180 287 \$

(Adoptée)

2019-02-04-11 <u>6.2.2. Coiffure chez Gigi enr., A/S Mme Ginette Fredette – Taxe d'affaires 2016 et</u> 2017 – Mauvaise créance

<u>IL EST</u> proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et <u>RÉSOLU</u> à l'unanimité par les conseillers d'autoriser la radiation de la créance de la taxe d'affaires de Coiffure chez Gigi enr., au montant de 893,24 \$, parce que jugée irrécupérable. (Adoptée)

2019-02-04-12

6.2.3. MRC du Val-Saint-François - Bannissement des sacs de plastique à usa a unique sur le territoire de la MRC – Demande de résolution

<u>ATTENDU QUE</u> suite à la présentation sur le bannissement des sacs en plastique à usage unique le 15 août 2018, le conseil de la MRC a indiqué sa volonté d'étudier davantage le sujet et de proposer un projet de règlement;

ATTENDU QUE pour être inclus dans le règlement général uniformisé de la MRC, le projet de bannissement des sacs de plastique à usage unique doit être approuvé par les 18 municipalités de la MRC;

<u>ATTENDU QUE</u> conformément à l'article 8 e) de l'Entente relative à la fourniture de service par la Sûreté du Québec sur le territoire de la MRC, il est de la responsabilité de la MRC d'assurer l'uniformité de la réglementation municipale;

<u>ATTENDU QUE</u> la MRC a aussi la responsabilité d'élaborer un plan de gestion des matières résiduelles qui vise, entre autres, à mettre un terme au gaspillage des ressources et responsabiliser les acteurs concernés, et qu'en conséquence, la MRC peut coordonner en partenariat avec les municipalités locales la campagne de sensibilisation;

ATTENDU QU'il est de la responsabilité des municipalités locales de veiller à l'application du règlement et travailler avec la MRC pour la campagne de sensibilisation;

<u>ATTENDU QUE</u> le règlement viserait à bannir les sacs en plastique à usage unique de l'ensemble des activités sur le territoire dans lequel il y a un contrat conclu entre un consommateur et un commerçant;

<u>ATTENDU QU'il est important que le projet fasse l'objet d'un consensus puisqu'il a un impact sur les gestes quotidiens des citoyens;</u>

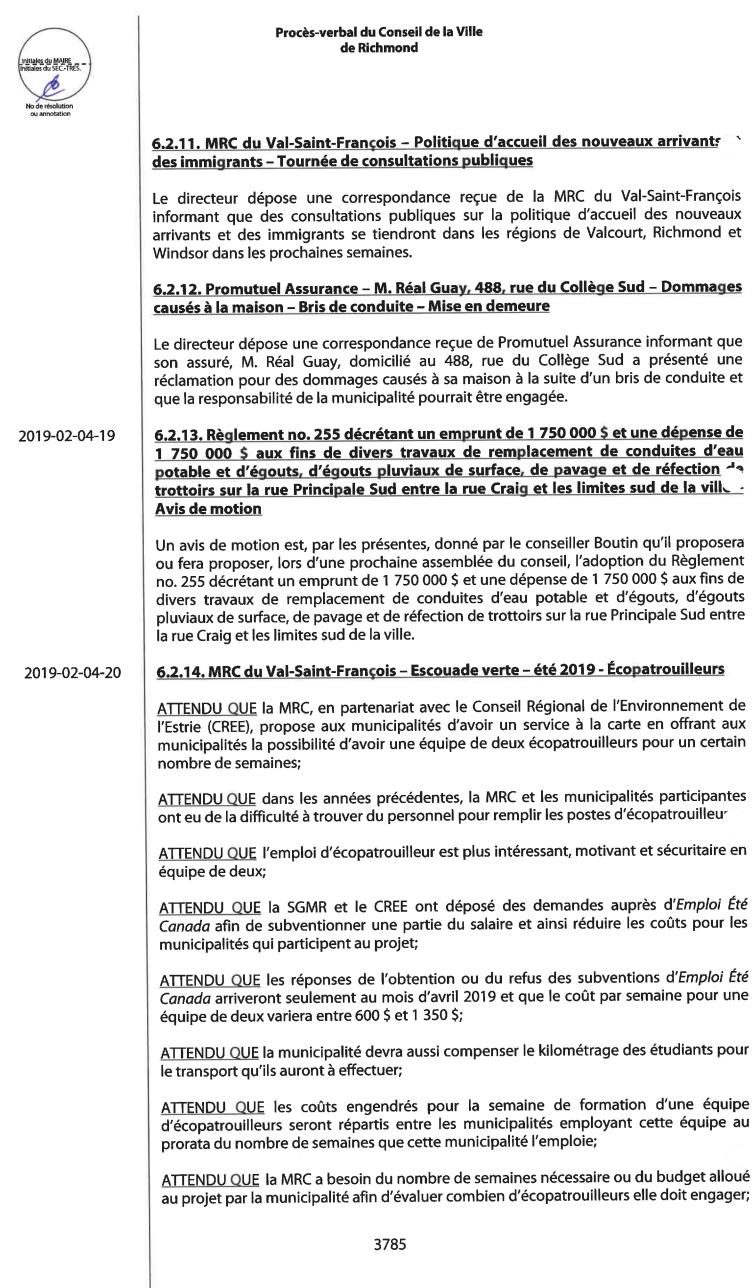
<u>ATTENDU QUE</u> le bannissement diminuerait le nombre de sacs en plastique à usage unique généré sur l'ensemble du territoire de la MRC et aurait un impact positif sur la diminution du nombre de sacs qui sont rejetés dans l'environnement;

<u>ATTENDU QUE</u> le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas et que la réduction à la source est au sommet de la hiérarchie des 3 RV-E ;

<u>ATTENDU QUE</u> la MRC rejoindrait un mouvement mondial de villes ayant banni l'usage de sacs en plastique à usage unique;

<u>IL EST</u> proposé par la conseillère Varnier et appuyé par la conseillère Bourbeau et <u>RÉSOLU</u> à l'unanimité par les conseillers

Initiales du MAIRE Initiales du SEC-TRES.	Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond
No de résolution ou annotation	
\supset	<u>QUE</u> la Ville de Richmond participe au projet de bannissement des sacs en plastique à usage unique pour l'ensemble des activités sur le territoire de la municipalité dans lequel il y a un contrat conclu entre un consommateur et un commerçant;
	<u>QU'</u> une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC du Val-Saint-François. (Adoptée)
	6.2.4. Société québécoise des infrastructures – Demande de soumission pour l'entretien des électroménagers – Bail no. 09740 B02 00 – Projet no. D32779
	Le directeur dépose une correspondance reçue de la société québécoise des infrastructures sollicitant une demande de soumission pour des services additionnels à savoir l'ajout d'entretien ménager pour certains équipements électroménagers.
2019-02-04-13	<u>6.2.5. M. Rémi-Mario Mayette – Vacances 2018 – Demande de report</u>
С	<u>IL EST</u> proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Mallette et <u>RÉSOLU</u> à l'unanimité par les conseillers d'autoriser que soient reportées, à l'année 2019, 159 heures de vacances non utilisées en 2018 de Rémi-Mario Mayette. (Adoptée)
2019-02-04-14	<u> 6.2.6. M. Alexis Grondin-Landry – Vacances 2018 – Demande de report</u>
	<u>IL EST</u> proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Mallette et <u>RÉSOLU</u> à l'unanimité par les conseillers d'autoriser que soient reportées, à l'année 2019, 22,6 heures de vacances non utilisées en 2018 de Alexis Grondin-Landry. (Adoptée)
2019-02-04-15	<u>6.2.7. M. François Séguin – Vacances 2018 – Demande de report</u>
	<u>IL EST</u> proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Mallette et <u>RÉSOLU</u> à l'unanimité par les conseillers d'autoriser que soient reportées, à l'année 2019, 48 heures de vacances non utilisées en 2018 de François Séguin. (Adoptée)
2019-02-04-16	<u>6.2.8. M. Éric Therrien – Vacances 2018 – Demande de report</u>
)	<u>IL EST</u> proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Mallette et <u>RÉSOLU</u> à l'unanimité par les conseillers d'autoriser que soient reportées, à l'année 2019, 17,5 heures de vacances non utilisées en 2018 de Éric Therrien. (Adoptée)
2019-02-04-17	<u>6.2.9. Fin de semaine des ventes-débarras – 1ª et 2 juin 2019</u>
	<u>IL EST</u> proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Lancaster et <u>RÉSOLU</u> à l'unanimité par les conseillers que la fin de semaine des ventes-débarras se tienne les 1 ^{er} et 2 juin 2019, sans reprise en cas de pluie, que le Club de patinage artistique Les Tourbillons soit mandaté pour l'organisation de cet événement, que le coût du permis soit fixé à 15 \$ et que les profits nets générés par l'émission des permis soient remis au Club de patinage artistique Les Tourbillons de Richmond. (Adoptée)
2019-02-04-18	<u>6.2.10. Club Lions Richmond-Melbourne – Demande de compensation pour les taxes 2019</u>
C	IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Bourbeau et <u>RÉSOLU</u> unanimement par les conseillers de verser une compensation de 3 843,69 \$ au Club Lions Richmond-Melbourne en contrepartie des taxes foncières pour l'année 2019 conditionnellement à ce que la Ville puisse louer leur installation gratuitement, pour un maximum de 3 occasions durant une année civile, dont la Fête des bénévoles le 11 avril prochain. (Adoptée)
	3784





<u>ATTENDU QUE</u> les sujets à aborder dans chaque municipalité varient et que la connaissance des priorités de sensibilisation des municipalités permettra au superviseur de préparer une formation appropriée;

<u>IL EST</u> proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et <u>RÉSOLU</u> à l'unanimité par les conseillers

<u>QUE</u> la Ville de Richmond désire participer au projet d'escouade verte proposé par la MRC du Val-Saint-François;

<u>QUE</u> la Ville de Richmond a besoin de 8 semaines pour une équipe de 2 écopatrouilleurs ou prévoit prendre le nombre de semaines maximal possible avec le montant de 10 800 \$;

QUE les sujets à aborder par l'escouade verte dans la Ville de Richmond sont les suivants:

• l'usage de l'eau potable;

- le compostage;
- les matières recyclables;

<u>QU'</u>une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC du Val-Saint-François. (Adoptée)

6.2.15. Gouvernement du Québec – Cabinet du premier ministre – Maintien des services destinés aux francophones de l'Ontario – Accusé de réception

Le directeur dépose une correspondance reçue du Cabinet du premier ministre du Québec accusant réception de notre correspondance transmettant la résolution no. 2019-01-14-13 en appui au maintien des services destinés aux francophones de l'Ontario.

6.3 Police, incendies et sécurité civile

<u>6.3.1. Cour municipale de la MRC du Val-Saint-François – Constats d'infractions</u> <u>émis du 2018-01-01 au 2018-12-31 en vertu des règlements municipaux</u>

Le directeur général dépose le rapport des constats émis en vertu de la réglementation municipale pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 représentant 61 constats émis par la Sûreté du Québec, 4 par l'inspecteur municipal et 7 par la SPA/contrôleur canin, pour un total de 72.

<u> 6.3.2. MRC du Val-Saint-François – CAUCA – Entente - Informations</u>

Le directeur général dépose un courriel reçu de la MRC du Val-Saint-François suggérant que l'entente avec CAUCA pour la fourniture de services d'appel d'urgence soit renouvelée. Après discussion, les élus ne semblent pas avoir d'objection à renouveler ladite entente avec CAUCA.

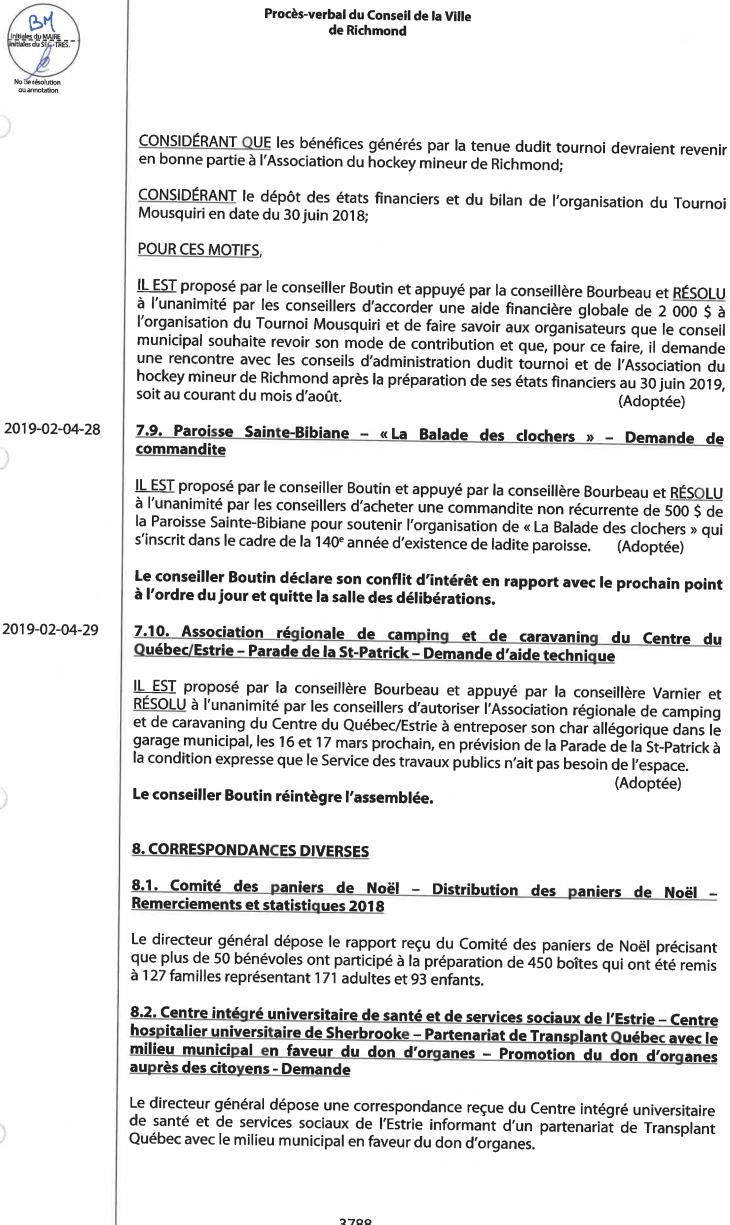
7. DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET/OU TECHNIQUES, D'AUTORISATIONS, D'APPUIS, DE DONS, DE PUBLICITÉS, DE SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES

2019-02-04-21

7.1. Fondation Wales – Tournoi de golf annuel – Invitation

<u>IL EST</u> proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Bourbeau et <u>RÉSOLU</u> à l'unanimité par les conseillers d'accorder une aide financière de 300 \$ à la Fondation Wales dans le cadre de leur tournoi de golf annuel. (Adoptée)

Initiales du MAIRE	Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond
	<u> 7.2. Légion royale canadienne – Vente verte – Demande de don</u>
	Le directeur général dépose une invitation reçue de la Légion royale canadienne pour participer à la Vente verte organisée par ledit organisme qui se tiendra le 2 mars prochain.
2019-02-04-22	<u>7.3. Club de patinage artistique Les Tourbillons de Richmond – Spectacle de fin d'année – Demande de commandite</u>
	<u>IL EST</u> proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Tremblay et <u>RÉSOLU</u> unanimement par les conseillers d'autoriser une publicité d'un huitième de page dans le cahier-souvenir du spectacle de fin d'année du Club de patinage artistique Les Tourbillons de Richmond au coût de 100 \$. (Adoptée)
2019-02-04-23	<u> 7.4. M. Patrick Lefebvre – Fondation Justin Lefebvre – Match de hockey bénéfice -</u> <u>Demande</u>
	<u>IL EST</u> proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Mallette et <u>RÉSOLU</u> à l'unanimité par les conseillers d'offrir gratuitement le temps de location de l'aréna à Fondation Justin Lefebvre, pour la tenue de la 2 ^e édition d'un match de hockey bénéfice qui aura lieu le samedi 23 mars prochain. (Adoptée)
2019-02-04-24	<u> 7.5. Couvent Mont Saint-Patrice – Aide financière annuelle - Demande</u>
	<u>IL EST</u> proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Varnier et <u>RÉSOLU</u> à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le versement de la moitié de la contribution annuelle de 25 000 \$ au Couvent Mont Saint-Patrice; l'autre moitié devant être versée en août prochain. (Adoptée)
2019-02-04-25	7.6. La Société St-Patrick de Richmond – Parade annuelle - Demande d'autorisation et d'aide technique
	IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Tremblay et <u>RÉSOLU</u> à l'unanimité par les conseillers d'autoriser la tenue de la parade annuelle soulignant la fête de la St-Patrick, dans les rues de la ville selon le même trajet que l'an passé, le dimanche 17 mars prochain, entendu que ledit trajet emprunte la rue Fair et la Ville donne son accord auprès du ministère des Transports pour l'utilisation de cette rue. Il est convenu également que la ville fournira les équipements nécessaires pre ledit événement, tels que des barricades et des cônes, et que le Service des travaux publics fera l'installation des oriflammes. La Ville informera la Sûreté du Québec de la tenue de cette activité. (Adoptée)
2019-02-04-26	<u>7.7. Mme Cynthia Pigeon – Ballets classiques de Richmond – Soirée-bénéfice - Invitation</u>
	<u>IL EST</u> proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Varnier et <u>RÉSOLU</u> unanimement par les conseillers de réserver un billet au coût de 40 \$ pour le soirée- bénéfice organisée par les Ballets classiques de Richmond qui aura lieu le 16 février prochain et que le maire soit délégué pour représenter la municipalité. (Adoptée)
2019-02-04-27	7.8. Tournoi national atome Mousquiri – Demande de commandite
	<u>CONSIDÉRANT QUE</u> la Ville de Richmond reconnaît l'importance du Tournoi Mousquiri depuis sa création en 1963;
	<u>CONSIDÉRANT QUE</u> la Ville de Richmond a toujours soutenu l'organisation dudit tour <u>poi</u> financièrement et techniquement;
	<u>CONSIDÉRANT QUE</u> l'organisation du Tournoi Mousquiri relève de l'Association du hockey mineur de Richmond;
	3787





8.3. Cooptel - Projet de construction d'un réseau de fibre optique

Le directeur général dépose une lettre reçue de Cooptel annonçant que ladite compagnie construira, à ses frais, un réseau de fibre optique à la maison dans la municipalité.

8.4. La Mutuelle des municipalités du Québec – Ristourne 2018

Le directeur général informe les élus de la réception d'une ristourne, pour l'année 2018, de 7 202 \$ de la Mutuelle des municipalités du Québec.

8.5. École St-Francis – Marché de Noël - Remerciements

Le directeur général dépose une correspondance reçue de l'École St-Francis remerciant la municipalité pour son aide financière.

2019-02-04-30 9. APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

<u>IL EST</u> proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et <u>RÉSOLU</u> unanimement par les conseillers d'autoriser le paiement des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes au montant de 402 432,08 \$, tel qu'il appert au tableau préparé par Mme Donna Smith, en date du 31 janvier 2019. (Adoptée)

2019-02-04-31 **10. FACTURES À ÊTRE APPROUVÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL - PRINCIPES** COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

<u>IL EST</u> proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par la conseillère Varnier et <u>RÉSOLU</u> à l'unanimité par les conseillers d'approuver les factures de plus de 5 000 \$, totalisant 224 062,38 \$, taxes en sus, conformément aux principes comptables généralement reconnus. (Adoptée)

4 FEVRIER 2019

FACTURES A ETRE APPROUVEES PAR LE CONSEIL

		AVANT	APRES
		TAXES	TAXES
FACTURES			
S.G.M.R.	FERMETURE L.E.T./L.E.S. (3 VERSEMENTS)	10,492.52	10,492.52
MRC DU VAL- SAINT-FRANCOIS	QUOTE-PART 2019 (3 VERSEMENTS)	213,569.86	213,569.86
GRAND TOTAL		224,062.38	224,062.38

11. AFFAIRES NOUVELLES

Les élus recommandent que le Service des travaux publics identifie l'emplacement des puisards situés au bas de la rue Wilfrid près de la rue Principale Nord afin de mieux su localiser lorsque vient le temps d'intervenir, particulièrement en hiver où ils sont pratiquement recouverts de neige.



Les élus rappellent que c'est la semaine de la prévention du suicide du 3 au 9 février.

Le maire dépose son rapport d'activités du dernier mois. Il profite de l'occasion pour remercier les élus ainsi que la direction générale qui ont donné de leur temps lors du Salon de l'emploi.

2019-02-04-32

11.1. Salon de l'emploi - Félicitations

<u>IL EST</u> proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Lancaster et <u>RÉSOLU</u> à l'unanimité par les conseillers d'adresser des félicitations aux organisateurs du Salon de l'emploi qui s'est tenu le 2 février dernier à l'école secondaire anglophone et où plus de 230 chercheurs d'emploi se sont présentés. (Adoptée)

2019-02-04-33 **12. LEVÉE DE LA RÉUNION**

<u>IL EST</u> proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Varnier et <u>RÉSOLU</u> unanimement par les conseillers, à 20 h 36, que la présente assemblée soit levée.

Bietaul fenance Maire

(Adoptée)

Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Rémi-Mario Mayette, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l'entièreté des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants no. 701.

Rémi-Mario Mayette, oma directeur général et secrétaire-trésorier

PDF Creator Tria